

**Création d'un séjour d'apaisement et de remobilisation
pour les adolescents en rupture de prise en charge au
titre de l'ASE**

CP/2019/532

Service chef de file :

H2 - Protection de l'enfance

Résumé :

La mise en œuvre d'un projet adapté aux besoins de chaque enfant dans un parcours coordonné et continu est un des enjeux du plan d'action enfance, jeunesse, famille « Un avenir pour nos enfants » 2018-2023 approuvé à l'unanimité par la collectivité en juin 2018.

Afin de développer une offre d'accueil pour des pré-adolescents et adolescents en rupture, il est proposé de s'appuyer sur un dispositif innovant porté par un établissement de l'Aide Sociale à l'Enfance bas-rhinois.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'autoriser l'ouverture de places dans le cadre d'un séjour d'apaisement et de remobilisation au Maroc et d'approuver le projet de convention de partenariat à conclure avec le porteur de projet, la fondation protestante Le Neuhof.

La Fondation Protestante Le Neuhof, gestionnaire de l'établissement médico-social de protection de l'enfance, Le Neuhof à Strasbourg, a proposé au Département du Bas-Rhin de développer un séjour d'apaisement et de remobilisation (SAR) au Maroc pour des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), notamment en rupture de prise en charge. Ce projet répond à une attente forte du Département de pouvoir proposer aux jeunes confiés à l'ASE des prises en charge adaptées à leurs problématiques et ainsi continuer à développer des prises en charges diversifiées.

Les séjours de remobilisation sont une des réponses apportées aux jeunes qui traversent une période d'agitation et de difficultés où la construction d'un projet est en échec. Leurs troubles relationnels et/ou leurs carences entravent le processus spécifique de l'adolescence et sont sources de difficultés relationnelles et d'insertion. Le séjour d'apaisement doit permettre d'utiliser la rupture, l'éloignement comme un processus de remobilisation grâce à la mise en valeur du jeune et de son projet individuel, à la confrontation à d'autres conditions de vie.

A ce jour, aucune offre comparable n'existe dans le Département du Bas-Rhin.

Ce projet s'adresse à des jeunes, garçons et filles âgés de 12 à 16 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

7 places sont ouvertes selon deux modalités :

- un séjour long d'une durée de 6 mois
- un séjour court de 5 semaines renouvelables une fois maximum.

Les jeunes sont accueillis au Maroc, à proximité de Fès, dans une maison proche d'infrastructures garantissant la santé et la sécurité (hôpital, médecins, postes de police, consulat). Des accueils ponctuels en famille pourront s'envisager et en fonction du profil du jeune.

Le Maroc n'est pas classé à risque par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le secteur d'implantation est sécurisé. Les autorités locales ont été informées du projet comme l'ambassade de France qui apporte son concours.

Les activités proposées sont basées sur la remobilisation, la valorisation du jeune, le lien avec la scolarité à travers notamment les randonnées en moyenne montagne, la formation aux premiers secours, la médiation animale, l'entretien du potager, le reboisement des flancs de montagne, et de manière générale une implication dans le tissu local par des travaux d'intérêts généraux en partenariat avec la commune d'hébergement et l'office des forêts de la région. Le SAR travaille également en lien avec l'éducateur référent au projet du jeune à son retour en France.

Le séjour de remobilisation est un service de l'établissement Le Neuhof auquel s'appliquera la réglementation en matière de lieu de vie et d'accueil

L'équipe éducative sur place sera composée à la fois d'éducateurs et d'un chef de service à temps plein issus de l'établissement Le Neuhof et de personnels locaux formés. La gestion administrative et financière au Maroc sera assurée par une association locale « le Neuhof Maroc » dont les statuts ont été déposés le 28 juin 2019 à Fès.

Le budget annuel a été évalué à 460 000€ soit un prix de journée de 200€. Le Département du Haut-Rhin a été associé à la démarche et pourra également réserver des places sur ce dispositif.

Après avis de la Commission Enfance, Famille et Education, réunie le 18 novembre 2019, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'autoriser une offre de séjour de remobilisation au Maroc à titre expérimental pour une durée de 3 ans et d'approuver le projet de convention de partenariat à conclure avec la Fondation Protestante Le Neuhof.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :

- autorise à titre expérimental la mise en oeuvre d'un séjour d'apaisement et de remobilisation au Maroc, ouvert à 7 places pour des garçons et filles âgés de 12 à 16 ans ;
- approuve le projet de convention de partenariat, joint en annexe, destiné à formaliser

*les modalités de mise en oeuvre pour une durée de 3 ans avec la Fondation Protestante Le Neuhof, pour un montant de 200€ par jour et par jeune en 2020 ;
- autorise son Président à signer la convention de partenariat.*

Strasbourg, le 22/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY